

LES
ARTISTES
S'EXPOSENT
2024

« Mémoires photographiques »

UN REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE DANS NOS REGIONS...

APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes passionné-e de photographie ? Vous voulez partager vos talents et exposer vos œuvres au grand public ? Nous avons une opportunité excitante pour vous ! Notre appel à candidature offre une plateforme unique pour les artistes de tous niveaux. Rejoignez-nous dans cette aventure artistique et soumettez votre candidature dès aujourd'hui.

Association ZANGOMA & La Ville de Mamoudzou



Objectif de l'exposition

L'objectif de cette exposition collective de photographies réalisée pour la première fois en partenariat avec la Direction de la culture de la mairie de Mamoudzou à pour ambition de mettre en valeur le talent des photographes locaux promouvoir l'art de la photographie dans toutes ses formes. L'événement se déroulera à la MJC de Kaweni ; quartier récemment rénové, offrant ainsi une visibilité maximale aux participants et aux visiteurs.

Nous souhaitons présenter une grande variété de styles, de techniques et de sujets captivants.

Que vous soyez un adepte du paysage, du portrait, de la nature morte ou de l'abstrait, cette exposition est l'occasion parfaite de faire découvrir vos travaux souvent méconnus du grand public et de partager votre vision unique avec d'autres artistes de la région.

Thème de l'exposition

Cette année, le thème de l'exposition a été choisi avec soin pour susciter l'intérêt et la créativité des photographes participants. "**Mémoires photographique**" offre ainsi l'opportunité captivante d'explorer les éléments culturels, historiques et naturels ; les introspections et les voyages personnels à travers la photographie.

Conditions de participation

Notre appel à candidatures est ouvert à tous les photographes de Mayotte et sa proche région. Vous pouvez soumettre de 3 à 5 photographies originales pour évaluation.

Les œuvres peuvent être en noir et blanc ou en couleur et elles doivent être en format numérique JPEG ou TIFF avec une résolution minimale de 300 dpi .

L'artiste doit proposer une photo au format 60x90cm et 4 au format 30x40 cm .

Les candidatures doivent être accompagnées d'une brève description de chaque photographie soumise.

La scénographie relève de la seule responsabilité de la Direction artistique.

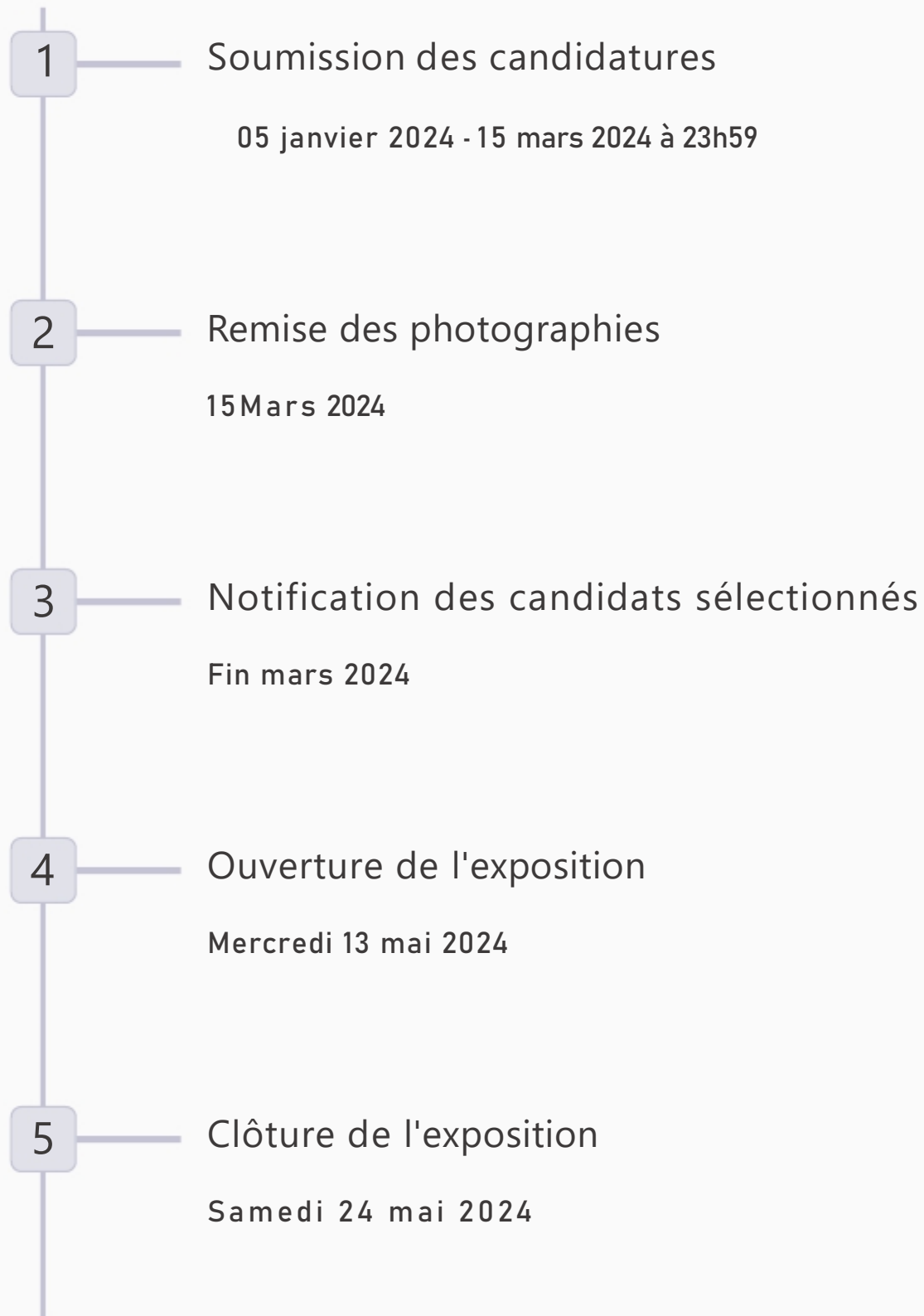




Processus de sélection des candidats

Toutes les candidatures seront examinées de manière anonyme par notre équipe . Seront évalués la qualité artistique, la composition, l'éclairage, l'originalité et l'expression créative de chaque photographie. Nous choisirons les œuvres qui représentent un large éventail de styles et de sujets. Les candidats sélectionnés seront informés par e-mail et invités à participer à l'exposition.

Calendrier de l'exposition



Communication autour de l'exposition

Promotion en ligne & réseaux sociaux

Nous utiliserons les réseaux sociaux, notre site web et des plateformes spécialisées pour faire connaître l'exposition et les artistes participants.

Relations presse & médias

Nous travaillerons en étroite collaboration avec les médias et la presse locale pour susciter l'intérêt et la couverture médiatique.

Panneaux 4x3 utilisés comme une galerie à ciel ouvert...

Une exposition unique qui transforme Les panneaux 4x3 de la ville en supports Artistiques.
C'est ici que commence l'expo...

Coordonnées pour l'envoi des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées aux deux adresses suivantes :

zangoma@hotmail.fr

yt.yasmine@mamoudzou.yt

Contact pour renseignements : **0639 23 84 65**

ANNEXES

Règlement de participation à l'exposition photographiques : « Mémoires photographiques »

Conditions de participation

La participation à cette exposition collective est gratuite et ouverte à tous.

Toute participation d'une personne au concours est subordonnée à sa qualité d'auteur de la photographie. Le participant atteste sur l'honneur de sa qualité d'auteur de la ou des photographies qu'il envoie et de ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers. Le candidat décharge l'association ZANGOMA et la Direction de la culture de la mairie de Mamoudzou de toute revendication ou réclamation tant à la propriété matérielle et intellectuelle des photographies.

Enfin, le nombre de photographies est limité à 5 par personne.

Utilisation des photos

Le participant autorise l'association ZANGOMA et la Direction culturelle de la mairie de Mamoudzou à utiliser gratuitement ses photos pour concevoir néanmoins le droit d'exploiter librement leurs photographies.

Loi Informatique et Libertés

Les participants disposent, en application de cette loi, d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression relatif aux données les concernant. Toute demande doit être adressée à l'adresse mail : **zangoma@hotmail.fr**

Droit de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant cette exposition sont strictement interdites.

Garanties

Le participant s'engage à :

Assumer l'entière responsabilité du contenu (objets, lieux, personnes...) des images qu'il propose.

Proposer des images respectant les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur. En cas de violation de ces règles, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'inscription du participant concerné, sans préjudice.

Le participant garantit l'organisation contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

Le participant s'engage et garantit à l'organisateur que la photographie qu'il envoie est disponible en vertu d'accords passés avec des tiers représentés sur la photographie ou objets pouvant être grevés de droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle ou d'autres droits privés.

L'organisateur s'engage à :

Respecter le droit d'auteur : la participation des photographes ne comporte aucune clause de cession autre que la cession des droits pour la création de l'exposition sur une durée maxi de 10 ans.

N'utiliser les images que dans le cadre de l'exposition et de sa promotion (info, expo, projection, portfolio, site...), avec les noms des auteurs et sans modification.

Informier individuellement chaque participant sur les choix des photos sélectionnées.

A mentionner sur chaque tirage, le nom de l'auteur, le titre de la photographie, la date de prise de vue.

Litiges et responsabilités

La participation à l'exposition collective implique l'acceptation sans réserve du règlement. Tout litige sera tranché souverainement par l'organisateur.

Cartel à remplir et a renvoyer avec chaque photo proposée :

NOM DE L'ARTISTE :

TITRE DE LA PHOTOGRAPHIE :

DATE DE LA PHOTOGRAPHIE :

TYPE DE PHOTOGRAPHIE (numérique, argentique...)